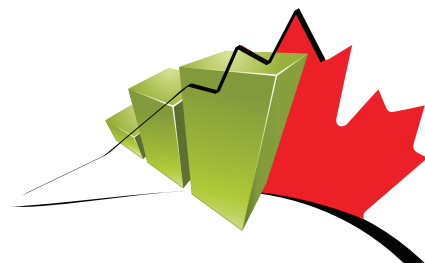


Taille convenable du logement des étudiants étrangers selon les municipalités



par Max Stick, Feng Hou et Haozhen Zhang

Date de diffusion : le 22 mai 2024

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Taille convenable du logement des étudiants étrangers selon les municipalités

par Max Stick, Feng Hou et Haozhen Zhang

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202400500001-fra>

Résumé

La hausse du nombre d'étudiants étrangers et le besoin accru de logements abordables soulèvent des questions sur les expériences de ce groupe en matière de logement. Dans le présent article, les auteurs examinent la prévalence du fait de vivre dans un logement de taille non convenable chez les étudiants étrangers dénombrés à l'aide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 et établissent des comparaisons avec les étudiants nés au Canada selon les municipalités. Les résultats montrent que les étudiants étrangers étaient plus susceptibles que les étudiants nés au Canada de vivre dans un logement de taille non convenable. Cependant, la proportion d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable variait grandement d'une municipalité à l'autre. Parmi les dix principales municipalités comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers, le taux d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable allait de 25 % à 63 %, il était donc de 13 à 45 points de pourcentage plus élevé que celui des étudiants nés au Canada âgés de 18 à 24 ans. De plus, d'importantes disparités ont été observées pour ce qui est des taux de logements de taille non convenable entre les groupes d'étudiants étrangers de pays d'origine différents. Les étudiants originaires de l'Inde étaient plus susceptibles que ceux originaires d'autres pays de vivre dans un logement de taille non convenable. Les proportions d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable étaient les plus élevées à Brampton et à Surrey, les deux municipalités qui comptent les plus grandes proportions d'étudiants indiens. La majeure partie de la variation observée entre les municipalités au chapitre de la taille convenable du logement des étudiants étrangers est attribuable à la différence de composition en ce qui concerne leur pays d'origine.

Chaque année, le Canada accueille un grand nombre d'étudiants étrangers¹ de divers pays, et le nombre d'arrivées a augmenté au cours des 20 dernières années (Choi, Crossman et Hou, 2021; Crossman et coll., 2022). La hausse du nombre d'étudiants étrangers et le besoin accru de logements abordables soulèvent des questions sur les expériences de ce groupe en matière de logement (Pottie-Sherman et coll., 2023). Les étudiants étrangers ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un logement abordable et de taille convenable en raison de différences culturelles, d'obstacles linguistiques, du manque de connaissances à l'égard du système canadien de logement et de la réglementation dans ce domaine, et d'autres obstacles (El Masri et Khan, 2022). Étant donné que les étudiants étrangers peuvent avoir des expériences particulières en matière de logement, il est important de comprendre les conditions de logement de cette population (Pottie-Sherman et coll., 2023). Des différences géographiques peuvent également être observées entre les municipalités au chapitre des conditions de logement des étudiants étrangers, et ce, en raison des variations des marchés régionaux de l'habitation (Statistique Canada, 2022). En outre, les ressources financières et les normes culturelles relatives aux conditions de logement des étudiants étrangers peuvent varier en fonction de leur pays d'origine.

En se fondant sur les données du Recensement de la population de 2021, les auteurs du présent article examinent la prévalence du fait de vivre dans un logement de taille non convenable² chez les étudiants étrangers dénombrés à l'aide du questionnaire détaillé du recensement³ et établissent des comparaisons avec les étudiants nés au Canada⁴ selon les municipalités (ou les subdivisions de recensement [SDR])⁵. Étant donné que le questionnaire détaillé du recensement ne permettait pas de recueillir des renseignements sur les personnes vivant dans un logement collectif, notamment les résidences pour étudiants, le présent article porte uniquement sur les étudiants étrangers vivant dans un ménage privé. Les données sont présentées séparément pour les dix principales SDR comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers et les cinq SDR ayant la plus forte proportion d'étudiants étrangers selon la proportion qu'ils représentent au sein de la population canadienne totale⁶. Dans l'article, les auteurs examinent de plus près la variation au chapitre de la taille convenable du logement des étudiants étrangers selon leur pays d'origine et si cette variation est associée à des différences entre les municipalités.

1. Dans le présent article, les termes « étudiants étrangers » et « titulaires d'un permis d'études » sont employés de manière interchangeable, et les données qui y sont présentées concernent les titulaires d'un permis d'études.
2. La « taille convenable du logement » indique si un ménage privé vit dans des locaux de taille convenable selon la Norme nationale d'occupation (NNO). Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme cela est prescrit par la NNO. Un maximum de deux personnes par chambre à coucher est un critère général pour déterminer si un logement est de taille convenable. De plus, les membres du ménage âgés de 18 ans ou plus qui ne sont pas en couple doivent avoir une chambre à coucher distincte. D'autres critères permettant de déterminer le nombre approprié de chambres à coucher pour un ménage sont fondés sur l'âge, le sexe et les relations entre les membres du ménage.
3. Une étude récente de Tuey et Bastien (2023) fondée sur les données du Recensement de la population de 2021 a montré que 334 350 résidents non permanents dénombrés au Canada sont titulaires d'un permis d'études. À l'instar des autres résidents non permanents, les étudiants étrangers sont sujets au sous-dénombrement. Les résidents non permanents peuvent ne pas connaître le recensement, être réticents à remplir un formulaire du gouvernement ou considérer que leur participation est volontaire (Tuey et Bastien, 2023).
4. Dans la présente analyse, les étudiants nés au Canada sont définis comme des jeunes nés au Canada qui étaient âgés de 18 à 24 ans et qui avaient fréquenté un collège, une école de métiers, un cégep ou une université à n'importe quel moment depuis septembre 2020.
5. Subdivision de recensement (SDR) : Terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales et territoriales) ou les territoires considérés comme des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.
6. Les cinq SDR comportant la plus forte proportion d'étudiants étrangers au sein de leur population totale excluent Surrey, Montréal et Vancouver parce que ces villes font partie des dix principales municipalités comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers.

La taille convenable du logement des étudiants étrangers dans les municipalités comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers

En 2021, Toronto (44 670), Montréal (43 430) et Vancouver (17 030) [tableau 1], les trois plus grandes municipalités du Canada, comptaient le plus grand nombre d'étudiants étrangers. En effet, environ 31 % de tous les étudiants étrangers au Canada étaient concentrés dans ces municipalités. Une proportion de 25 % des étudiants étrangers se trouvait dans les autres grandes municipalités parmi les dix principales comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers. Les 44 % restants étaient répartis dans d'autres municipalités.

Parmi les dix principales SDR comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers, Brampton (63 %) et Surrey (61 %) affichaient les plus fortes proportions d'étudiants vivant dans un logement de taille non convenable, tandis que Vancouver (29 %) et Calgary (25 %) affichaient les proportions les plus faibles. Dans toutes les municipalités, les étudiants étrangers étaient plus susceptibles que les étudiants nés au Canada de vivre dans un logement de taille non convenable. Les différences les plus importantes ont été observées pour Brampton (environ 43 points de pourcentage) et Surrey (environ 45 points de pourcentage).

Tableau 1
Caractéristiques du logement chez les étudiants étrangers et les étudiants nés au Canada dans les municipalités comptant le plus grand nombre ou la plus forte proportion d'étudiants étrangers, 2021

	Nombre de	Proportion de	Logement de taille	Logement de taille	Logement de taille non
	titulaires de permis d'études	la population	non convenable (données observées)	non convenable (données corrigées)	convenable (données observées)
Étudiants étrangers					Étudiants nés au Canada âgés de 18 à 24 ans
	nombre	pourcentage	pourcentage	probabilité prédite ²	pourcentage
10 principales municipalités : total de titulaires de permis d'études					
Toronto	44 670	1,6	37,2	37,2	24,3
Montréal	43 430	2,5	34,2	35,8	16,8
Vancouver	17 030	2,6	29,2	32,5	15,4
Winnipeg	14 780	2,0	39,8	40,7	10,6
Brampton	14 770	2,3	63,3	39,6	20,8
Surrey	14 740	2,6	61,1	40,1	16,6
Ottawa	11 920	1,2	34,3	39,0	12,4
Edmonton	9 170	0,9	28,6	30,8	11,8
London	8 790	2,1	35,3	36,1	12,4
Calgary	8 780	0,7	24,8	27,6	9,1
Autres municipalités	146 260	0,6	30,5	33,4	9,0
5 principales municipalités : proportion de titulaires de permis d'études au sein de la population¹					
Metro Vancouver A	1 960	11,5	17,0	19,3	18,5
Waterloo	6 370	5,4	25,0	26,4	12,1
Charlottetown	1 420	3,8	26,9	36,7	6,2
Burnaby	7 900	3,2	27,7	30,9	14,9
St. John's	2 570	2,4	20,2	27,6	4,1
Autres municipalités	238 930	0,7	35,0	34,7	11,0

1. Les municipalités de Surrey, de Montréal et de Vancouver (comprises dans les 10 principales municipalités) ont été exclues de l'analyse. Les municipalités d'Antigonish, de Wolfville et de Sainte-Anne-de-Bellevue (comptant moins de 250 titulaires de permis d'études) sont classées sous « Autres municipalités ».

2. Les probabilités prédites (multipliées par 100 pour faciliter l'interprétation) sont fondées sur les résultats d'un modèle de régression par les moindres carrés ordinaires qui tient compte du genre, de l'âge (continu), du pays d'origine (20 principaux pays et autres), de l'année de délivrance du premier permis, du coût médian des loyers dans la subdivision de recensement et du pourcentage du total de logements qui sont des appartements.

Note : Seules les subdivisions de recensement dont la population est supérieure à 2 000 sont prises en compte. Les réserves indiennes, les terres tsawwassen et les subdivisions de recensement sans titulaire de permis d'études sont exclues.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Comme il a été mentionné précédemment, les étudiants étrangers viennent de nombreux pays différents. Le tableau 2 (partie de gauche) montre les pourcentages d'étudiants étrangers nés en Inde et en Chine, les deux principaux pays d'origine, et dans tous les autres pays, selon la SDR. Brampton et Surrey affichaient les plus fortes proportions d'étudiants étrangers originaires de l'Inde (91 % et 79 %, respectivement), suivies de Winnipeg (31 %), où la proportion était beaucoup plus faible. Le tableau 2 (partie de droite) montre que les étudiants étrangers originaires de l'Inde étaient plus susceptibles que ceux originaires d'autres pays de vivre dans un logement de taille non convenable, et ce, peu importe la SDR.

Les taux élevés d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable observés à Brampton et à Surrey peuvent être attribuables aux caractéristiques liées à la composition des étudiants étrangers et à l'ensemble des conditions de logement des municipalités. Les taux observés pour Brampton et Surrey étaient semblables à ceux observés pour les quatre principales municipalités comptant le plus grand nombre d'étudiants étrangers après la prise en compte dans l'analyse des différences entre le genre, l'âge, l'année de délivrance du premier permis d'études et le pays de naissance des étudiants étrangers, du coût médian des loyers dans la SDR et de la proportion du total

de logements qui sont des appartements⁷ (tableau 1, données corrigées). Une analyse par décomposition plus poussée laisse à penser que la majeure partie des taux élevés de logements de taille non convenable dans ces deux SDR était attribuable à la composition des pays d'origine.

Tableau 2

Prévalence du fait de vivre dans un logement de taille non convenable chez les étudiants étrangers selon la municipalité et le pays d'origine

	Répartition en pourcentage des pays d'origine selon la municipalité			Logement de taille non convenable selon le pays d'origine et la municipalité		
	Inde	Chine	Autre	Inde	Chine	Autre
	pourcentage					
10 principales municipalités : total de titulaires de permis d'études						
Toronto	26,9	22,9	50,2	66,1	16,1	31,3
Montréal	24,4	9,5	66,1	77,0	19,5	20,6
Vancouver	14,7	14,2	71,1	53,3	15,1	27,0
Winnipeg	31,4	16,9	51,7	68,1	13,4	31,2
Brampton	90,6	0,3	9,1	66,5	x	33,4
Surrey	79,2	5,7	15,1	69,4	13,7	35,4
Ottawa	25,9	21,1	53,0	68,6	21,2	22,7
Edmonton	29,9	21,9	48,3	47,0	18,8	21,6
London	31,1	19,7	49,2	69,5	7,9	24,6
Calgary	25,6	14,3	60,1	46,0	12,9	18,6
Autres municipalités	28,3	19,1	52,6	59,5	11,5	21,8
5 principales municipalités : proportion de titulaires de permis d'études au sein de la population¹						
Metro Vancouver A	8,7	31,9	59,3	x	19,9	17,5
Waterloo	35,5	34,9	29,6	42,0	10,9	21,3
Charlottetown	7,5	18,9	73,6	x	15,1	24,2
Burnaby	15,6	29,6	54,7	56,6	11,0	28,6
St. John's	14,2	9,9	75,9	54,9	x	15,7
Autres municipalités	32,7	17,8	49,5	62,8	13,5	24,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Les municipalités de Surrey, de Montréal et de Vancouver (comprises dans les 10 principales municipalités) ont été exclues de l'analyse. Les municipalités d'Antigonish, de Wolfville et de Sainte-Anne-de-Bellevue (comptant moins de 250 titulaires de permis d'études) sont classées sous « Autres municipalités ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

7. Le coût médian des loyers dans les SDR est pris en considération pour tenir compte de la possibilité que les locataires soient plus susceptibles de chercher un logement partagé dans un marché locatif plus coûteux. La proportion du total des logements qui sont des appartements est utilisée comme indicateur du type de marché locatif. Les propriétaires d'immeubles expressément construits pour la location peuvent consacrer plus d'efforts à l'application des règles d'occupation des immeubles que les propriétaires d'autres types de logements locatifs. Dans les modèles de régression, les deux facteurs étaient positivement et significativement associés à des logements de taille non convenable. Selon les spécifications du modèle, une augmentation de 100 \$ du coût médian des loyers dans les SDR a été associée à une augmentation de 0,2 à 0,5 point de pourcentage du taux de logements de taille non convenable pour les étudiants étrangers. Une augmentation de 10 points de pourcentage de la proportion du total des logements qui sont des appartements a été associée à une augmentation de 1,1 à 1,4 point de pourcentage du taux de logements de taille non convenable.

Taille convenable du logement dans les cinq principales municipalités comptant la plus forte proportion d'étudiants étrangers au sein de la population totale

Dans les dix principales municipalités comptant la plus forte concentration d'étudiants étrangers, leur proportion dans l'ensemble de la population était généralement faible, soit moins de 3 %. En raison de la taille relativement petite de leur population, leur demande globale de logements peut être plus faible dans ces municipalités que dans les municipalités où les étudiants étrangers représentaient une plus grande proportion de la population totale. La demande globale des étudiants étrangers dans une collectivité locale pourrait être un facteur ayant une incidence sur leurs conditions de logement. Pour cette raison, la présente section porte sur les cinq principales municipalités comptant la plus forte proportion d'étudiants étrangers.

Les cinq principales SDR affichant la plus forte proportion d'étudiants étrangers au sein de la population totale comptent au moins une université. La SDR de Metro Vancouver A (12 %), où se trouve l'Université de la Colombie-Britannique, comptait la plus forte proportion d'étudiants étrangers parmi les SDR dans cette catégorie. Waterloo (5 %) s'est classée au deuxième rang et Charlottetown (4 %), au troisième rang (tableau 1).

Parmi les cinq principales SDR, la proportion d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable allait de 17 % (Metro Vancouver A) à 28 % (Burnaby). Les étudiants étrangers vivant dans les cinq principales SDR étaient moins susceptibles de vivre dans un logement de taille non convenable comparativement à la moyenne des étudiants étrangers des autres municipalités ne figurant pas parmi les cinq principales SDR (35 %). Cependant, par rapport aux étudiants nés au Canada, les étudiants étrangers étaient plus susceptibles de vivre dans un logement de taille non convenable dans quatre des cinq principales municipalités. Dans la SDR de Metro Vancouver A, les étudiants étrangers étaient légèrement moins susceptibles de vivre dans un logement de taille non convenable⁸.

La plupart des étudiants étrangers des cinq principales SDR sont nés dans des pays autres que l'Inde ou la Chine (tableau 2, partie de gauche). Waterloo faisait exception : il y avait des proportions semblables d'étudiants originaires de l'Inde, de la Chine et d'autres pays. Les proportions d'étudiants étrangers originaires de l'Inde étaient particulièrement faibles dans la SDR de Metro Vancouver A (9 %) et celle de Charlottetown (8 %). Après la prise en compte des caractéristiques liées à la composition des étudiants et des conditions de logement globales de la municipalité, les taux corrigés d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable ont augmenté pour les cinq principales SDR, en particulier Charlottetown et St. John's (tableau 1, données corrigées).

8. La SDR de Metro Vancouver A est unique, car 77 % de ses propriétés résidentielles étaient des copropriétés. La valeur des maisons était de plus de 1,8 million de dollars pour l'ensemble des propriétés et de plus de 1,0 million de dollars pour les copropriétés en 2021. Par ailleurs, 16 % des propriétés résidentielles appartenaient à des non-résidents (Statistique Canada, 2023). Les étudiants étrangers qui vivent dans cette SDR peuvent avoir plus de ressources financières que la population générale des étudiants étrangers.

En résumé, les étudiants étrangers étaient généralement plus susceptibles que les étudiants nés au Canada de vivre dans un logement de taille non convenable. Cependant, la proportion d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable variait considérablement d'une municipalité à l'autre⁹. De plus, d'importantes disparités ont été observées pour ce qui est des taux de logements de taille non convenable entre les groupes d'étudiants étrangers de différents pays d'origine. Les étudiants originaires de l'Inde étaient plus susceptibles de vivre dans un logement de taille non convenable que ceux originaires d'autres pays. Les proportions d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable étaient les plus élevées à Brampton et à Surrey, les deux municipalités qui comptent le plus grand nombre d'étudiants indiens. La majeure partie de la variation observée entre les municipalités au chapitre de la taille convenable du logement des étudiants étrangers est attribuable à la différence de composition en ce qui concerne leur pays d'origine.

Les constatations énoncées dans le présent article donnent un aperçu de la taille convenable ou non du logement des étudiants étrangers à l'aide des données du Recensement de la population de 2021. Il est important de mentionner que la population d'étudiants étrangers a évolué rapidement quant au nombre global et aux caractéristiques sociodémographiques (Crossman et coll., 2022). Par conséquent, les conditions de logement des étudiants étrangers ont peut-être évolué également. Fait à noter, après avoir fortement augmenté, passant de 225 000 étudiants en 2010 à 638 000 étudiants en 2019, le nombre d'étudiants étrangers a diminué pour se situer à 527 000 en 2020 en raison des restrictions de voyage imposées pendant la pandémie de COVID-19. Le nombre s'est redressé pour s'établir à 617 000 en 2021, puis a augmenté considérablement pour atteindre 804 000 en 2022 et 1 041 000 en 2023 (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, s.d.). Ces changements dynamiques mettent en évidence la nécessité de continuer à surveiller la situation des étudiants étrangers en matière de logement.

Auteurs

Max Stick et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada. Haozhen Zhang travaille à la Direction générale de la recherche et des données à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Remerciements

La présente étude a été menée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier Nicolas Bastien, Jean-Philippe Deschamps-Laporte, Chris Hamilton, Allison Leanage, Jeff Randle, Iain Reeve et Catherine Tuey pour leurs conseils et leurs commentaires concernant une version antérieure du présent document.

9. Parmi 656 municipalités, chacune ayant une population totale de plus de 2 000 habitants et ne se classant pas parmi les 15 principales municipalités au tableau 1, le taux d'étudiants étrangers (plus de 40 % et en moyenne 71 %) vivant dans un logement de taille non convenable était relativement élevé dans 153 de ces municipalités. Dans ces municipalités, les étudiants étrangers représentaient 0,4 % de la population totale, et 45 % d'entre eux étaient originaires de l'Inde. À l'inverse, dans les 503 autres municipalités, le taux moyen d'étudiants étrangers vivant dans un logement de taille non convenable était de 9 %. Dans la présente étude, les étudiants étrangers représentaient en moyenne 0,3 % de la population totale, et 16 % d'entre eux étaient originaires de l'Inde.

Bibliographie

Choi, Y., Crossman, E. et Hou, F. (2021). [Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : rétention dans leur province d'études](#), *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 6, p. 1 à 13.

Crossman, E., Choi, Y., Lu, Y. et Hou, F. (2022). [Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes](#), *Rapports économiques et sociaux*, vol. 2, n° 3, p. 1 à 6.

El Masri, A. et Khan, N. (2022). [International Students' Lived Experiences: A Review of Literature](#), *CGEI Resources and Reports*, 1.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (s.d.). « Canada – Titulaires de permis d'études en date du 31 décembre selon la province / le territoire de destination envisagé(e) et niveau études, 2000-2023 ». https://www.ircc.canada.ca/opendata-donneesouvertes/data/FR_ODP_annual-TR-Study-IS_PT_study_level_year_end.xlsx. Téléchargé le 13 février 2024.

Pottie-Sherman, Y., Christensen, J., Foroutan, M. et Zhou, S. 2023. « Navigating the housing crisis: A comparison of international students and other newcomers in a mid-sized Canadian city », *Géographies canadiennes*, p. 1 à 13. <https://doi.org/10.1111/cag.12869>.

Statistique Canada. (2022). [Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable](#), produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (2023). [Résidence de la propriété et usage de la propriété par type de propriété résidentielle et période de construction](#). Consulté le 23 décembre 2023.

Tuey, C. et Bastien, N. (2023). [Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021](#), *Regards sur la société canadienne*, p. 1 à 21.